

Les intérêts de biocarbone africaine — Perspectives pour un nouvel accord sur le changement climatique



Photo © World Agroforestry Centre archive

L'Initiative Biocarbone Africaine est entrain de faire promouvoir une approche du paysage entier de gestion du carbone tenant compte de toutes les opportunités pour la réduction des émissions et l'augmentation des stocks de carbone dans l'agriculture, les forêts et dans les autres utilisations des terres (AFOLU). L'Afrique contribue moins aux émissions de gaz à effet de serre mais elle est plus vulnérable aux effets du changement climatique et est moins apte à s'adapter à ces changements. L'initiative de biocarbone africaine fait appel à la communauté internationale pour le changement climatique – et aux négociateurs africains en particulier – à considérer de façon urgente le potentiel significatif des pays africains à contribuer et à bénéficier des efforts de mitigation au changement climatique.

Le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) fait promouvoir l'Initiative Biocarbone Africaine avec des scientifiques du World Agroforestry Centre.

Résultats souhaités par la 15ème conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC COP-15)

1. Un accord post-2012 de changement climatique qui inclue les émissions réduites résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+) et prend des actions décisives envers la réduction des émissions et l'augmentation des stocks de carbone dans le domaine plus large de l'agriculture, des forêts et des autres utilisations des terres.
2. Ces actions devraient être compatibles avec des mesures d'atténuation appropriés au niveau national (NAMA), et le principe de CCNUCC de responsabilités partagées mais différenciées.
3. Une décision est atteinte pour accélérer les négociations sur la mise en place de l'AFOLU de la façon dont REDD a été mené lors des discussions à COP-11 à Montréal en 2005.
4. L'Organe Subsidaire du CCNUCC chargé de fournir des Avis Scientifiques et Technologiques (SBSTA) entreprend un plan de travail pour se concentrer rapidement sur les points importants relevant du mécanisme de réduction des émissions provenant de l'AFOLU.
5. Le CCNUCC reconnaît des approches au delà du niveau national et au niveau du paysage de REDD-AFOLU qui ont été mises en application en dehors des phases de préparation et de démonstration, particulièrement là où les circonstances nationales (insécurité, coûts élevés de conformité etc.) empêchent la comptabilité au niveau national.
6. Une démarche dans l'accord post – 2012 de changement climatique qui reconnaît et offre un cadre de travail pour l'admission de crédits biocarbones.

La base pour l'Initiative Biocarbone Africaine ¹

L'Initiative Biocarbone Africaine met l'accent sur le fort potentiel de l'AFOLU à contribuer à l'atténuation au climat tout en offrant des co-bénéfices. Il interpelle en particulier la communauté internationale à :

- 1. Intégrer REDD+ dans l'accord post – 2012 sur le changement climatique** comme un premier pas vers un accord plus large de l'AFOLU. Il y a un large consensus en faveur d'un accord REDD à Copenhague qui devra inclure la réduction des émissions provenant de la déforestation, de la dégradation forestière, de la conservation forestière et du reboisement (connu comme REDD+). En Afrique, les réductions des émissions à travers la gestion forestière sont imbriquées. Un mécanisme REDD est peu probable de réussir sans prendre une approche intégrée de l'AFOLU.
- 2. Récompenser les pays qui prennent des mesures pour neutraliser les conducteurs de déforestation et ainsi réduire les émissions.** Les émissions provenant de la déforestation peuvent être diminuées par l'augmentation de la productivité des systèmes agricoles résilients aux changements climatiques, la promotion de la gestion durable de la terre et la bioénergie durable, la réduction de la pauvreté et l'approche de la sécurité alimentaire.
- 3. Développer, au niveau national, la capacité de soutien aux mesures appropriées d'atténuation, actions focalisées sur une toute une série d'activités de l'AFOLU.** Celles-ci peuvent être basées ou non sur le marché et peuvent tomber sous le mécanisme REDD ou faire partie d'une approche biocarbone compréhensive.
- 4. Demander à SBSTA de tenir compte des problèmes méthodologiques restants sur la totalité des options biocarbone.** Ceci doit assurer une participation effective des communautés locales, de la société civile et des peuples autochtones.
- 5. Réformer les mécanismes financiers tels que les marchés de carbone globaux et le mécanisme de développement propre pour augmenter significativement la participation africaine.** Ceci exigera le développement des méthodologies pratiques, des procédures simplifiées et des critères réels pour la séquestration du carbone à créditer et autres réductions d'émissions de biocarbone. Celles-ci peuvent être accomplies à travers des interventions y compris l'agriculture durable, l'agroforesterie, la reconstitution de la santé du sol et autres activités agricoles.
- 6. Employer toute une série de transfert de technologies et de programmes de recherche et de développement pour soutenir tous ces objectifs visés.**
- 7. Etendre et rendre d'urgence les ressources disponibles pour les agriculteurs petits producteurs et le villageois pauvre pour s'adapter aux impacts adverses du changement climatique.** Les politiques et/ou les mesures, apportant des bénéfices à la fois d'atténuation et d'adaptation, doivent être priorisés.

¹ Résumé du COMESA, 2008; 2009



Photo ©World Agroforestry Centre archive

Le chemin vers AFOLU nécessite des temps forts pour aboutir au processus REDD

Novembre – Les gouvernements de Papouasie Nouvelle Guinée et de Costa Rica demandent à la CCNUCC de mettre REDD sur l'ordre du jour;
Décembre – REDD reçoit un grand soutien durant la 11^{ème} conférence des parties à Montréal. Les parties acceptent d'établir un processus de 2 ans dirigé par l'SBSTA pour aborder les problèmes.

Mai – 21 parties présentent leurs visions sur REDD à la rencontre de l'SBSTA ; **août** – Premier atelier de Travail de REDD à Rome où les parties ont discuté des problèmes scientifiques, socio-économiques, techniques et méthodologiques, des approches politiques et des encouragements.

Mars – Deuxième atelier de travail de REDD, Cairns, Australie;
Décembre – l'SBSTA 26 rédige un texte sur REDD qui est finalisé en vue de prendre des décisions sur une action coopérative à long terme à COP-13, démarche reconnue comme Plan d'Action de Bali.

Juin – Les parties partent pour l'atelier de travail de l'OSAST 29 et COP-13 invitées à soumettre des propositions de renforcement de la coopération et de coopération avec les peuples autochtones.

LES DEFIS

Plus de 30% de toutes les émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'utilisation de la terre, du changement de l'utilisation de la terre et du secteur forestier, avec 18-20% estimé provenir de la déforestation et de la dégradation de la forêt et entre 10-12% de l'agriculture (Smith et. al. 2007). Dans les pays développés environ 70% des émissions provenant de l'agriculture pouvaient être réduites à travers des activités mais jusqu'à présent seul le secteur forestier a présenté des stratégies et mécanismes d'atténuation du CCNUCC. Dans beaucoup de pays, et particulièrement en Afrique, l'agriculture est fortement liée à la déforestation et à la dégradation forestière. Réduire les émissions provenant de l'agriculture et emmagasiner le carbone dans les terres agricoles peuvent augmenter de façon globale l'efficacité des efforts contre le changement climatique. [voir *World Agroforestry Centre Guide politique 04 – Pourquoi investir dans le potentiel biocarbone en Afrique ?*]

Un nombre de problèmes plus importants ressortent et ils ont besoin de plus de considération par l' OSAST.

Suivi, reportage et vérification

Il existe une méthodologie emmenant du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) pour estimer plusieurs options de politique d'atténuation dans le secteur de l'agriculture et de l'utilisation de la terre. Certaines de ces méthodologies ont été utilisées en application avec succès dans des inventaires nationaux de gaz à effet de serre et dans des projets du Mécanisme de Développement Propre mais ceux-ci ont enregistré des degrés variés d'incertitude. Des outils multiples et des méthodes peuvent être potentiellement rationalisés pour améliorer les estimations dans l'intérêt des tiers 1, 2 et 3 de bonnes directives pratiques du GIEC (GIEC 2006) pour permettre des améliorations progressives.

Permanence et fuite (Leakage)

La permanence et la fuite dans les projets de séquestration du carbone sur les terres agricoles reste un déficit de gestion spécialement aux niveaux du projet et du paysage. Les gains permanents de carbone dans l'agriculture peuvent être inversés par des décisions futures de gestion de terre. La séquestration réussie du carbone dans une région pourrait simplement déplacer les activités émettrices de gaz à effet de serre vers une autre région, problème connu comme fuite. Les mécanismes pour résoudre ces deux problèmes doivent être trouvés pour faire des crédits de réduction des émissions dans l'AFOLU, crédits aussi attirants que ceux des secteurs du marché du carbone. Des solutions au problème de la permanence peuvent comprendre la banque, l'assurance ou la protection et les crédits de remise par le facteur approprié de risque. La fuite peut être atténuée à travers des approches basées du domaine et la provision de sources alternatives de modes de vie et de produits. Une approche compréhensive d'échelle paysage pour comptabilité peut aussi aider à réduire les problèmes de fuite.

Suivi, compte-rendu et vérification

Dans un système compréhensif de reporting dans tous les pays, au lieu de développer un ensemble de règles pour différents aspects d'utilisation de terre, des directives du GIEC le compte-rendu des émissions provenant de l'agriculture, les forêts et les autres

utilisations des terres peuvent être utilisées. Une approche compréhensive de paysage pour comptabilité peut aider à résoudre des problèmes tels que la fuite et l'additionnalité, sans créer des règles de comptabilité nouvelles et complexes.

Quel mécanisme pour intégrer l'agriculture?

A ce moment, un sous-ensemble de reforestation et de déforestation dans les options d'atténuation dans les pays en développement tombe sous le Mécanisme de Développement Propre. Les parties pour la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique (CCNUCC) sont en négociation pour un accord REDD+ à Copenhague. La question est de savoir si l'inclusion future de l'agriculture viendra sous un nouveau mécanisme de l'AFOLU ou si nationalement cette inclusion sera une expansion de REDD+ ou fera partie des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA)? Des liens avec le mécanisme de développement propre doivent être considérés.

Mécanismes financiers

Il peut y avoir besoin de mécanismes financiers spécifiques pour l'atténuation des gaz à effet de serre dans le secteur agricole. Quoiqu'il soit reconnu que les pays en développement ont besoin d'une combinaison de fonds et de marchés pour financer les activités d'atténuation, il y a peu de détails concernant de combien a-t-on besoin, sur quelle période, pour qui et comment ces fonds ou marchés pourraient être gérés. Etant donnée la prédominance de petits agriculteurs dans l'agriculture africaine, la distribution de bénéfices sera une question importante.

Capacité technologique et institutionnelle

Le renforcement de capacité pour la réduction des émissions provenant de l'agriculture, des forêts et des autres utilisations des terres nécessitera l'acquisition et le développement des technologies appropriées d'atténuation et l'ajustement ou la réforme des institutions et des politiques. Les cadres de travail pour l'évaluation et le lancement du soutien technique, institutionnel et politique approprié méritent une considération sérieuse.

Sources: CCNUCC, 2008; FAO, 2009; Smith et. al 2007.

agent des observations sur des problèmes OSAST à Bonne et de suivi du troisième REDD à Tokyo, Japon ; **Décembre** – à Poznan, Pologne, les parties sont des observations de besoins sur la capacité technique et institutionnelle et des problèmes pertinent des peuples et des communautés locales.

Mars/Avril – Le Groupe de Travail ad hoc sur l'action coopérative à long terme considère plusieurs aspects de REDD et généralement endosse REDD+. **Juin** – SBSTA-30 rédige le texte de négociation ; **Décembre** – à COP-15 à Copenhague, le cadre international de changement climatique post – 2012 sera déterminé.

Le Plan d'Action de Bali comprenait une décision sur la réduction des émissions provenant de la déforestation dans les pays en développement : approches pour atténuer l'action qui :

- invitait les parties à exploiter une série d'actions et d'options, prendre des actions de démonstration et de mobiliser des ressources
- demandait à l' SBSTA d'entreprendre un programme de travail sur les problèmes méthodologiques pertinent d'une série d'approches politiques et des encouragements positifs pour REDD

La feuille de route de Bali est un bon modèle pour le processus AFOLU.

Décision proposée

Les parties africaines doivent considérer demander à la CCNUCC de :

1. Accepter de considérer et de se référer le problème des émissions émanant de la terre aux organes les plus appropriées de la CCNUCC pour consultations et délibérations.
2. Demander au SBSTA ou aux autres organes d'entreprendre un programme de travail sur les problèmes méthodologiques de l'AFOLU et des approches politiques, et après donner un compte-rendu au COP-16 avec recommandations pour délibérations et décisions futures

Termes importants:

AFOLU – Agriculture, Forêts et Autres Utilisations des Terres

Biocarbonate – carbone stocké dans la végétation, bois mort et litière organique et sols

COP – Conférence des Parties de la CCNUCC

GIEC – Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

REDD – Réduction des Emissions provenant de la Déforestation et la Dégradation

SBSTA [OSAST - Organe Subsidaire de la CCNUCC chargé de fournir des Avis Scientifiques et Technologiques]

CCNUCC – Convention Cadre des Nation Unies pour le Changement Climatique

Le chemin à venir

Préparer l'Afrique pour Copenhague:

1. Les organisations régionales africaines, en particulier la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAEN) doivent considérer et adopter une position Commune Africaine sur les points clés du futur changement climatique international en cours de discussion
2. Les institutions de l'Union Africaine, ensemble avec les Communautés Economiques Régionales (CERs) ont besoin de développer et de coordonner une campagne de sensibilisation médiatique sur leur position commune.
3. L'Union Africaine, CMAEN et le CERs doivent mettre en place un cadre de travail élaboré pour le renforcement de capacités des négociateurs africains en termes de capacité et de nombres ainsi que de soutien scientifique
4. Les négociateurs ont besoin d'être bien informés sur les différentes options et scénarios en cours de discussion et comprendre les implications pour l'Afrique.

RÉFÉRENCES

COMESA. 2008. African Bio-Carbon Initiative Background Document.

COMESA. 2009. Draft Submission to Ad-Hoc Working Group For Long-term Cooperative Action by [the COMESA Member Countries]

FAO 2009. Enabling agriculture to contribute to climate change mitigation a submission by the Food and Agriculture Organization of the United Nations to the UNFCCC

IPCC 2006. 2006. National Greenhouse Gas Inventory Guidelines. Institute of Global Environmental Strategies (IGES), Kanagawa, Japan.

Smith, P., D. Martino, Z. Cai, D. Gwary, H. Janzen, P. Kumar, B. McCarl, S. Ogle, F. O'Mara, C. Rice, B. Scholes, O. Sirotenko, 2007: Agriculture. In Climate Change 2007: Mitigation. Contribution of Working Group III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [B. Metz, O.R. Davidson, P.R. Bosch, R. Dave, L.A. Meyer (eds)], Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA.

The Terrestrial Carbon Group. 2008. How to Include Terrestrial Carbon in Developing Nations in the Overall Climate Change Solution.

UNFCCC. 2008. "Challenges and opportunities for mitigation in the agricultural sector". Technical paper (FCCC/TP/2008/8)



L'initiative de biocarbonate africaine a été abordée par les Chefs d'Etat des pays de l'Afrique Orientale et Australe en 2008 et inaugurée à la rencontre de la CCNUCC à Poznan, Pologne. Le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté des Etats de l'Afrique du Sud (SADC) font promouvoir l'Initiative de Biocarbonate Africaine. Le gouvernement de Norvège et la fondation Rockefeller offrent le soutien financier. Le World Agroforestry Centre et les partenaires offrent un soutien technique. Le contenu de ce guide politique est basé sur une recherche coordonnée par le World Agroforestry Centre et le ASB Partnership for the Tropical Forest Margins.
Editeurs: Brent Swallow, Peter A Minang, Vanessa Meadu, Susan Chomba.

Contacts



United Nations Avenue, Gigiri • PO Box 30677 • Nairobi, 00100 • Kenya
Téléphone: +254 20 7224000 or via USA +1 650 833 6645
Fax: +254 20 7224001 or via USA +1 650 833 6646
Email: ICRAF@cgiar.org • www.worldagroforestry.org